

AVIS FAVORABLE DE LA CDEC POUR LE NOUVEAU BEAUGRENELLE (Paris 15^e)

Réunie le 6 juillet 2006, la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC) a émis un avis favorable par 5 voix sur 6 pour la création du Nouveau Beaugrenelle et de ses 32 800 m² de surfaces de vente.

Cet avis fait suite à l'Enquête publique menée de janvier à mars 2006, à l'issue de laquelle le Commissaire Enquêteur s'était lui aussi prononcé favorablement pour la réalisation du projet. Il s'inscrit également dans la suite logique de la décision du Conseil de Paris du 12 juin dernier, qui avait voté à la majorité l'adoption du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ce document de planification de l'urbanisme établit les règles auxquelles les futures constructions parisiennes devront se conformer, et avec lesquelles le projet du Nouveau Beaugrenelle est en conformité, garantissant, d'un point de vue réglementaire, sa réalisation.

Le Nouveau Beaugrenelle : un concept d'urbanisme commercial novateur

Le projet du Nouveau Beaugrenelle s'inscrit dans le cadre du projet de réhabilitation du Front de Seine, initié par la SEMEA 15. Dans cet esprit, il permettra aux habitants de reconquérir le site et ses environs, par :

- La requalification de la rue Linois en rue commerçante avec la suppression des ponts passerelles au profit de passerelles légères et aériennes ;
- Une architecture transparente, imaginée par Valode et Pistre, faisant écho à la Seine reprenant l'esprit des grands magasins de la rive droite, et assurant une ouverture sur le quartier.

Le projet de restructuration de Beaugrenelle soumis à l'approbation de la CDEC prévoit la création de 32 800 m² de surface de vente, soit 45 000 m² GLA, thématisée sur trois îlots :

- L'îlot Verseau dédié aux loisirs, au cinéma (un multiplexe de 10 à 12 salles), à la restauration et aux nouvelles technologies ;
- L'îlot Pégase dédié à l'équipement de la personne, à la décoration et à la culture ;
- L'îlot Charles Michels dédié aux commerces et aux services de proximité, dont un Bureau de Poste, une Mission Locale pour l'Emploi et une Unité de Police de Quartier.

La programmation commerciale du Nouveau Beaugrenelle aura pour vocation de :

- Compléter l'offre existante, renforçant la dynamique marchande de l'arrondissement ;
- Limiter la forte évasion commerciale dominante aujourd'hui ;
- Satisfaire les besoins de la clientèle de proximité avec l'arrivée d'enseignes fortement attendues.



Communiqué de presse
Paris, le 7 juillet 2006

De nombreuses enseignes ont déjà signé pour rejoindre le Nouveau Beaugrenelle : Virgin, Esprit, Go Sport, La Grande Récré, Celio, Darty, Promod, Grand Optical, et tout récemment, Mexx, Monet...

Un impact économique et social positif pour la revitalisation du quartier

520 emplois pendant la phase du chantier et 1 200 une fois le centre ouvert seront par ailleurs créés, au bénéfice premier des demandeurs d'emploi du quartier, grâce à la convention d'engagement pour l'emploi qui sera signée dans les prochains jours entre la SCI Beaugrenelle, la Ville de Paris et l'ensemble des acteurs concernés. Cette convention associe les acteurs de l'emploi local et a pour but de favoriser, dans le cadre des recrutements pour le Nouveau Beaugrenelle, l'insertion professionnelle pérenne des demandeurs d'emploi – jeunes en particulier – à Paris et dans le 15^{ème} arrondissement.

Les prochaines étapes

La Ville de Paris statuera en octobre 2006 sur l'obtention des Permis de construire, pour un démarrage des travaux prévu début 2007 et une ouverture du Nouveau Beaugrenelle au 2^e semestre 2009.

A propos de la SCI Beaugrenelle

En charge du projet de restructuration du Centre Commercial Beaugrenelle, la SCI Beaugrenelle est un partenariat entre GECINA, premier acteur privé français coté de l'immobilier locatif avec un patrimoine de près de 9 milliards d'euros, et APSYS, opérateur global en immobilier commercial qui développe, commercialise et gère 17 centres commerciaux en France et en Pologne, avec deux partenaires financiers : FONCIERE EURIS et PARIS ORLEANS.

Contact presse SCI Beaugrenelle

Anne Sueur

Tel – 01 56 03 14 06

scibeaugrenelle@i-et-e.fr

Pour mieux connaître le projet du Nouveau Beaugrenelle: <http://www.lenouveaubeaugrenelle.com>